



FEDERATION INTERNATIONALE DES CONFRERIES BACHIQUES (F.I.C.B.)

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : c/o Musée du Vin de Paris – 5, Square Charles Dickens, 75016- Paris, France

www.winebrotherhoods.org

info@winebrotherhoods.org

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021

Samedi 30 janvier 2021

à la Maison des Associations , 14 avenue René Boylesve 75016 Paris

PROCES-VERBAL

PREAMBULE

En raison de la pandémie de COVID 19, l'assemblée générale 2021 de la F.I.C.B. s'est tenue comme prévu à Paris le 30 janvier, mais dans des conditions exceptionnelles. La législation française permettant le vote par correspondance compte tenu des restrictions aux déplacements, les résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée générale avaient été préparées par une réunion à distance du conseil d'administration le 21 janvier et les membres avaient la possibilité de voter par correspondance.

Le président Alan Bryden ouvre la séance de l'assemblée générale à 10h00. Il salue les membres présents et indique que, compte tenu des votes par correspondance reçus dans les délais (avant le 29 janvier minuit) le quorum statutaire est atteint.

1- LISTE DE PRESENCE ET POUVOIRS

1-1- On donne en **Annexe 1** la liste des membres actifs présents ou représentés à l'assemblée générale, ainsi que de ceux ayant notifié leur vote par correspondance. 5 membres sont présents, 14 sont représentés (pouvoirs) et 27 ont voté par correspondance soit **46 membres présents ou représentés : quorum (19) atteint** (11 sans réponse sur 57 membres actifs) (cf. Article 14 des statuts : « *1/3 au moins des membres actifs à jour de leur cotisation présents ou représentés* »)

2- APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2.1. L'ordre du jour a été envoyé avec la convocation à tous les membres actifs.
- 2.2. Aucune modification n'est demandée par les Membres présents, ni par ceux ayant voté par correspondance. **L'ordre du jour est approuvé.**

3. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2020

Ce document ne suscite pas de remarque car il avait déjà été diffusé et approuvé par correspondance. Il est donc définitivement approuvé.

Résolution n°1 : L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale 2020 et l'ordre du jour de l'assemblée générale 2021 (unanimité)

4. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le texte du rapport d'Alan BRYDEN est reproduit in extenso ci-après :

« L'année 2020 avait bien commencé : la F.I.C.B. accueillait de nouveaux membres, un programme attractif d'événements internationaux était fixé pour les 3 prochaines années, notre assemblée générale 2020 était clôturée par un magnifique dîner de gala à la Mairie du 16^{ème} arrondissement de Paris, organisé avec la Coordination Ile-de-France des Confréries (COCORICO) à l'occasion de son 20^{ème} anniversaire. Notre site internet s'était enrichi d'une page spéciale dédiée aux événements organisés par nos membres, dont la liste était déjà riche en début d'année...

Malheureusement, la pandémie de la COVID 19 est arrivée, et le reste de l'année fut bien sombre pour la planète. Elle a obligé nos confréries à mettre leurs activités en sommeil, même si certaines ont maintenu les contacts, notamment à travers des événements et dégustations organisés en ligne. Les organisateurs de notre Congrès 2020 dans le Piémont (Italie) ont dû décaler l'événement d'un an (à juin 2021), et nous en avons fait de même pour les deux événements F.I.C.B. suivants, en Hongrie (Challenge reporté à 2022) et au Portugal (Congrès reporté à 2023).

Nous avons toutefois maintenu les liens avec et entre nos membres en augmentant significativement les articles sur leurs activités publiés en page d'accueil de notre site internet. Deux « Newsletters » ont été publiées en mai et en décembre.

Sur le plan financier, pour aider ceux de nos membres en difficulté, nous avons donné la possibilité de ne régler qu'une seule cotisation pour 2020 et 2021. Seuls 40 sur nos 57 membres ont réglé leur cotisation en 2020, et deux ont également déjà payé leur cotisation 2021. Nous avons significativement réduit les frais de déplacement, pour des raisons évidentes. Globalement, l'exercice se termine sur un résultat plus qu'honorable, compte tenu du manque à gagner des royalties du Congrès qui n'a pas eu lieu en 2021.

La raison d'être de nos confréries membres et de la Fédération est de promouvoir la convivialité autour de la dégustation raisonnée et raisonnable de vins de qualité, ainsi que la découverte de nouveaux terroirs et la possibilité d'échanges régionaux et internationaux sur ces thèmes. Espérons que la pandémie, qui oblige à limiter les contacts et les voyages, ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir grâce aux dispositions sanitaires et aux vaccins. Elle nous aura au moins apporté une meilleure aptitude à collaborer à distance et nous aura fait prendre conscience de la valeur des rencontres conviviales que nous allons pouvoir organiser à nouveau dans les prochains mois.

Avec notre trésorier, Alain HUET, et notre nouveau secrétaire général, Marc LESK, nous avons constitué à la F.I.C.B. une équipe solide et dévouée qui est restée soudée et active pendant cette période. Elle doit contribuer à permettre à notre fédération de reprendre son développement et à nos membres d'être mis en valeur et de renouer avec les contacts internationaux. »

Alan BRYDEN Président

5- RAPPORT DU TRESORIER ET DE L'EXPERT COMPTABLE SUR LES COMPTES 2020. ETAT DES PAIEMENTS DES COTISATIONS.

5-1- Les comptes pour 2020 sont présentés par le Trésorier Alain HUET, ainsi que le rapport certifié daté du 31 décembre 2020 établi par Paul DALON, Vice-président France Nord, expert-comptable retraité, comme cela avait été convenu lors de l'AG2017. Les comptes avaient été examinés en détail lors de la réunion du conseil d'administration. Ils ont été impactés par l'activité limitée par la pandémie et ses conséquences sur les cotisations et le report à 2021 du Congrès en Italie.

5-2- La possibilité donnée aux membres en difficulté en raison de la pandémie de ne payer qu'une cotisation pour 2020 et 2021 est ratifiée.

6- VOTE SUR LES POINTS 3, 4 et 5

Résolution n°2:

L'assemblée générale approuve:

- Le rapport moral pour 2020
- Le compte de résultat et le bilan pour 2020 présentés par l'expert comptable et le trésorier

et ratifie:

- La décision de donner aux membres, à titre exceptionnel en raison de la pandémie, la possibilité de ne régler qu'une cotisation pour 2020 et 2021

(approuvée à l'unanimité des votants)

7- ADHESIONS

7-1- En raison du contexte, aucune nouvelle adhésion n'a été enregistrée en 2020

7.2 Certificat d'adhésion à la F.I.C.B. : Depuis 2015, les membres actifs qui ont payé leur cotisation reçoivent un certificat d'adhésion pour l'année en cours, ce qui est fort apprécié. Les membres sont invités à l'afficher dans leurs locaux et à mentionner sur leur site internet leur adhésion à la F.I.C.B. avec un lien vers le site de la fédération.

8- DIPLOME D'HONNEUR DE LA F.I.C.B.

8.1 Il est rappelé que le diplôme d'honneur peut être attribué non seulement à d'anciens membres du bureau mais aussi à des personnalités du monde du vin reconnues internationalement et qui soutiennent les confréries bachiques et la F.I.C.B. Les critères d'attribution du diplôme d'honneur de la F.I.C.B. ont été précisés par le bureau, et sont mis en ligne sur notre site (rubrique « diplômes d'honneur »).

8.2. Le conseil d'administration a décerné début 2020 le diplôme d'honneur aux deux vice-présidents, membres du bureau, sortants Paul Coulon (France Sud) et Michel Rossi (Suisse). *(Note plus tard dans l'année, le conseil d'administration a approuvé l'attribution du diplôme d'honneur à Giacomo ODDERO (Italie), sur proposition de l'Ordre des Chevaliers de la Truffe et des Vins d'Alba, et à Denis BURGER (U.S.A.), sur proposition de l'Oregon Wine Brotherhood)*

Ces Diplômes d'Honneur seront présentés individuellement aux récipiendaires dès que les circonstances le permettront.

9- BUDGET 2021

9-1-Fixation du barème des cotisations et droits d'admission pour 2021

L'assemblée générale décide de maintenir la cotisation 2021 à 150 euros pour les membres actifs, 100 euros pour les membres associés et 50 euros comme droit d'admission.

9-2-Proposition de budget 2021 et approbation

Le projet de budget 2021 a été examiné en détail par le conseil d'administration. Il est basé sur les résultats de l'exercice écoulé et tient compte des données complémentaires connues pour 2021, année qui comporte, en principe, un congrès et donc des recettes de royalties, mais restera impacté par la pandémie et ses conséquences.

9.3 Le budget est présenté avec un excédent de 5500€, compte tenu des royalties attendues du Congrès 2020, ce qui permettra notamment de consolider nos réserves, mais également de faire face si ce congrès est annulé. Notre activité comporte en effet des risques financiers, liés d'une part aux événements organisés par nos membres sous l'égide de la FICB (contractuellement non responsable financièrement, mais il convient d'être prudent) ; d'autre part à la défaillance éventuelle d'un maillon de notre organisation (ex. : notre siège social au Musée du Vin) ; ou encore à l'informatique.

Résolution n°4: L'assemblée générale approuve:

- **Le maintien pour 2021 des taux de cotisation, à savoir: membre actif: 150€, membre associé: 100€, droit d'admission: 50€**
- **Le budget proposé pour 2021 (joint en annexe)**

(approuvée à l'unanimité des votants)

10- COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

Le président expose les difficultés rencontrées concernant le renouvellement des membres du conseil d'administration :

- Difficulté pour appliquer les deux dispositions des statuts (mandat de 6 ans renouvelable + renouvellement par tiers tous les deux ans), notamment en raison de l'augmentation du nombre des administrateurs
- Aucun des membres actuels du conseil n'atteindra les 6 ans de son mandat actuel en 2021
- Aucune démission d'administrateur n'a été enregistrée en 2021
- Aucune candidature nouvelle n'a été présentée

Il est donc proposé de ne procéder à aucun renouvellement de mandat d'administrateur en 2021 et de demander au Bureau de présenter à l'AG 2022 des propositions de modification des statuts pour clarifier les conditions de renouvellements des mandats d'administrateur et de profiter de cette révision pour clarifier d'autres points. En conséquence la résolution suivante est présentée :

Résolution n°5: L'assemblée générale demande au bureau de proposer à l'AG2022 une révision des statuts sur les points suivants:

- **clarification des conditions de renouvellement des mandats d'administrateur**
- **référence à la « Charte internationale des confréries bachiques de la F.I.C.B. »**
- **nomination et responsabilités des vice-présidents**
- **nouveaux types d'évènements F.I.C.B.: « Challenge de dégustation », « séjours découvertes de vins »**
- **possibilité de votes par correspondance pour l'assemblée générale, lorsque les circonstances extérieures l'exigent.**

(approuvée à l'unanimité des votants)

11- CONGRES ET AUTRES EVENEMENTS INTERNATIONAUX DE LA F.I.C.B. :**11-1- Congrès international 2020 en Italie**

En raison de la pandémie, le 51ème Congrès International de la FICB dans la région de Langhe-Roero (Piémont Italie), a été reporté du 3 au 9 juin 2021 avec une extension optionnelle comportant des visites à Asti et à Turin.

L'assemblée générale, consciente des difficultés d'organisation liées à la pandémie, remercie l'Ordine dei Cavalieri del Tartufo et dei Vini d'Alba d'avoir accepté le report de ce congrès et lui souhaite plein succès, étant entendu que cette confirmation pourra être revue à la lumière de l'évolution de la situation sanitaire.

11-2- Challenge International de dégustation de vins de la F.I.C.B. reporté à 2021

Du fait du report du Congrès, la deuxième édition du Challenge international F.I.C.B. de dégustation de vins est également reporté.

Les Dames de Pannonie, qui avaient proposé d'organiser ce 2ème Challenge en 2021 en Hongrie, à Eger dans la région du Tokay avec une extension dans la région de Budapest, ont proposé de reporter cet évènement du 2 au 7 juin 2022, avec le même programme, ce que l'assemblée générale accepte..

11-3-Congrès 2022 au Portugal

Pour les mêmes raisons, le prochain Congrès international de la F.I.C.B. qui doit être organisé au Portugal par la Fédération des Confréries Bachiques du Portugal, dans les régions de Porto, Douro et Vinho Verde, est reporté du 24 au 28 mai 2022, avec une extension les 28 et 29 mai dans la région de Lisbonne, ce que l'assemblée générale accepte.

Un Livre d'Or des Confréries membres de la FICB sera réalisé à cette occasion, à charge pour chacune d'adresser sa contribution.

11.4 Séjours-découverte de vins patronné par la F.I.C.B.

Le président rappelle l'intérêt de ce concept destiné à faire découvrir une région vitivinicole à un groupe d'une cinquantaine de personnes au maximum.

Se déclarent intéressées les Confréries de Madère, de Slovénie et du lac Léman en Suisse. Les propositions sont attendues. Une fréquence de 1 séjour-découverte par an (voire 2, dans des régions du monde différentes), est envisagée. Les Confréries de Madère ont confirmé leur intérêt pour organiser une première édition en 2022.

Résolution n°3: L'assemblée générale note:

- **Le report de 2020 à 2021, du 3 au 9 juin, du prochain Congrès F.I.C.B. et de son extension, organisés par les Chevaliers d'Alba dans le Piémont (Italie)**
- **Le report à 2022, du 2 au 7 juin, du prochain Challenge F.I.C.B. de dégustation de vins, organisé en Hongrie par les Dames de Pannonie dont le programme devra être arrêté au plus tard le 30 juin 2021**
- **Le report à 2023, du 24 au 30 mai 2023, du Congrès F.I.C.B. suivant, organisé au Portugal par les confréries portugaises, dont le programme détaillé devra être présenté à l'AG 2022, y compris pour l'édition d'un « livre des confréries membres de la F.I.C.B. »**

(approuvée à l'unanimité des votants)

12- DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE

Résolution n°6 : L'assemblée générale fixe la date et le lieu de l'assemblée générale ordinaire 2022 au samedi 29 janvier 2022 à 10:00 à Paris.

Le samedi 29 janvier dans la soirée un dîner sera organisé pour les participants à l'assemblée générale.

Le Président

Le Secrétaire général

Alan BRYDEN

Marc LESK

Annexes :

- 1- Liste des membres actifs présents, représentés ou ayant voté par correspondance et des membres absents n'ayant pas répondu à la convocation de l'AG.
- 2- Budget 2021 approuvé
- 3- Composition du conseil d'administration et du bureau (pour mémoire)

Diffusion : tous les membres actifs à jour de leur cotisation 2019 et/ou 2020, ainsi que les membres du conseil d'administration

ANNEXE 1
ASSEMBLEE GENERALE DE LA F.I.C.B.
30 JANVIER 2021 30 JANUARY
GENERAL ASSEMBLY
LISTE DE PRESENCE / ATTENDANCE LIST

(la liste d'émargement nominative peut être consultée sur demande/ the nominative list of attendees may be consulted upon request)

MEMBRE F.I.C.B. MEMBER	Présent	Vote Par corresp.	Pouvoir
1- AUTRICHE			
. ORDO EQUESTRIS VINI EUROPAE/OESTERREICH			✓
2- COREE DU SUD			
. THE KNIGHTS OF THE VINE OF KOREA		✓	
3- ESPAGNE			
. CONFRARIA DEL CAVA SANT SADURNI		✓	
4- ESTONIE			
. CONFRATERNITY VEINIMAALIM			
5- ETATS UNIS			
. BROTHERHOOD OF THE KNIGHTS OF THE VINE OF AMERICA		✓	
. COMPANIONS OF THE WINE		✓	
. OREGONWINE BROTHERHOOD		✓	
. THE RENAUD SOCIETY			✓
6- FINLANDE			
. BROTHERHOOD OF THE KNIGHTS OF THE VINE OF FINLAND			
7- FRANCE			
. ANTICO CONFRARIE SANT ANDIU DE LA GALINIERO			
. BAILLIS DE LALANDE DE POMEROL			✓
. CHEVALIERS DE LA SYRAH ET ROUSSETTE			
. CONFRERIE CLORMIERE			✓
. COCORICO	✓		

. COMMENDE MAJEURE DU ROUSSILLON		✓	
. COMMANDERIE DES COSTES DU RHONE			
. COMPAGNONS DU BORDEAUX		✓	
. CONFRERIE GASTRONOMIQUE DES VINS AOC D'ORLEANS ET D'ORLEANS CLERY			✓
. CONSEIL DES ECHANSONS DE FRANCE	✓		
. ECHANSONNERIE DES PAPES		✓	
. JURADE DE SAINT EMILION			
. LES FINS GOUSIERS D'ANJOU			✓
. ORDRE DE LA DIVE BOUTEILLE DE GAILLAC			
. ORDRE DES CHEVALIERS BRETAINS	✓		
. ORDRE ILLUSTRE DES CHEVALIERS DE LA MEDUSE		✓	
8- HONG KONG			
. THE HONG KONG WINE SOCIETY			✓
9- HONGRIE			
. CONFRERIE GLORIA SUBLIMIS			
. FEDERATION HONGROISE DES CONFRERIES BACHIQUES (MBOSZ)		✓	
. CONFRERIE BACHIQUE DES DAMES DE PANNONIE			
. CONFRERIE « DA BIBERE » DE ZALA		✓	
10-ITALIE			
. LEGA DEL CHIANTI	✓		
. ORDINE DEI CAVALIERI DEL TARTUFO E DEI VINI DI ALBA		✓	
. CONFRATERNITA DELLE VITE E DEL VINO TRENINO			✓
11-JAPON			
. THE BROTHERHOOD OF THE KNIGHTS OF THE VINE OF JAPAN			✓
12-MACAO			
. THE MACAO WINE SOCIETY			✓
13-MACEDOINE			

. ORDO EQUESTRIS VINI EUROPÆ/ MAKEDONIA		✓	
14-MOLDAVIE			
. ORDO EQUESTRIS VINI EUROPÆ/MOLDOVA		✓	
15-PAYS-BAS			
1. . NEDERLANDS GENOOTSCHAP VAN WIJNVRIENDEN			✓
16-PORTUGAL			
. CONFRARIA DO VINHO DO PORTO		✓	
. CONFRARIA DO VINHO VERDE			
. FEDERACAO DAS CONFRARIAS BAQUICAS DO PORTUGAL		✓	
. CONFRARIA ENOGASTRONOMICA DA MADEIRA		✓	
17-ROUMANIE			
. O.E.V.E. CONSULAT ROMANIA		✓	
18-ROYAUME-UNI			
. THE WINE GUILD OF THE UNITED KINGDOM		✓	
19-SERBIE			
. ASSOCIATION SERBE DE LA NOBLESSE DU VIN			✓
. BANAT WINE ORDER « TEODOR »		✓	
20-SLOVAQUIE			
. CONFRERIE D'OHRADY		✓	
21-SLOVENIE			
. ORDO EQUESTRIS VINIEUROPAE/SLOVENIJO		✓	
. ZDRUZEN SLOVENSKEGA REDA VITEZOV VINA		✓	
22-SUISSE			
. ACADEMIE DU CEP	✓		
. ASSOCIATION DES GOURMETTES		✓	
. COMPAGNONS DES VIGNOLANTS DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS CV2N			
. CONFRERIE DES POTES AU FEU			✓
. CONFRERIE DU GUILLON		✓	

. FEDERATION SUISSE DES CONFRERIES BACHIQUES ET GASTRONOMIQUES		✓	
. NOBLE CONFRERIE DES OLIFANTS DU BAS-LAC en PAYS DE NEUCHATEL		✓	
. ORDRE DE LA CHANNE			✓
TOTAL	5	27	14

Annexe 2/ Annex 2
F.I.C.B. BUDGET 2021
(Approuvé par l'assemblée générale 2021
Approved by the general assembly 2021)

FICB Budget 2021(1): Produits/income

NATURE	REALISE 2020	BUDGET 2021	Explications
VENTES DE MEDAILLES ET DE BADGES/ SALES	300 €	1000 €	congrès limité à 120 participants congress limited to 120 participants
COTISATIONS/MEMBERSHIP FEES	5475 €	6825€	11 cotisations/fees 20/21 40 cotisations/fees 2021
ROYALTIES	185 €	4800 €	Alba 120 X40 €
PRODUITS FINANCIERS/FINANCIAL INCOME	130 €	130 €	
TOTAL PRODUITS/INCOME	<u>6090 €</u>	<u>12765 €</u>	

FICB Budget 2021 (2): Charges/expenses-1-

NATURE	RÉALISÉ 2020	BUDGET 2021	EXPLICATIONS
ACHAT DE MARCHANDISES/ PURCHASE OF GOODS	0	0	Stock suffisant Sufficient stock
VARIATION DE STOCKS/ STOCK VARIATION	400 €	900 €	Compte tenu des prévisions de ventes et des dons en 2021 Taking into account sales and gifts in 2021
IMPRESSIONS /PRINTING	263 €	300 €	
FOURNITURES ADMINISTRATIVES/SUPPLIES	176 €	350 €	
REDEVANCE MDV/ FEE TO PARIS WINE MUSEUM	1300 €	1300 €	
ASSURANCE /INSURANCE	366 €	380 €	

FICB Budget 2021 (3): Charges/expenses-2-

NATURE	REALISE 2020	BUDGET 2021	EXPLICATIONS
RECEPTIONS	688 €	800 €	Plus de prospection/ More prospection
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	219 €	2000 €	Plus de promotion et participations diverses More promotion and participation in events
AFFRANCHISSEMENTS/MAILING	19 €	200 €	
CONSULTANTS	791 €	2400 €	(1)Report règlement université bourgogne / payment to University of Burgundy (2) mise en place du paiement en ligne/ on line payment facility (3) Consultant
HEBERGEMENT ET PROTECTION SITE INTERNET ET NOMS/ HOSTING AND PROTECTION OF WEBSITE AND NAMES	0 €	200 €	Frais biennaux d'hébergement du site et de protection des noms de domaine Biennial hosting fees for the website and protection of domain names
SERVICES ET FRAIS BANCAIRES/BANK SERVICES	153 €	350€	Nouvelle charge: outils règlements à distance New expenditure for the fees for the online payment system
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0 €	300 €	Nouvel ordinateur/ New computer (MLesk)
TOTAL CHARGES/EXPENSES	<u>4376 €</u>	<u>9290 €</u>	
Résultat 2021: produits- charges= 3 275€			

Annexe 3/ Annex 3

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION au 30.01.2021
Entre parenthèses ; dernière année d'élection ou de réélection
COMPOSITION OF THE BOARD OF ADMINISTRATION at 30.01.2021
In brackets: last year of election or reelection.

Bureau / Executive committee:

- **Président** : Alan BRYDEN (France) (2020)
- Trésorier : Alain HUET (France) (Conseil des Echansons de France) (2018)
- Secrétaire général : Marc LESK (France) (Conseil des Echansons de France et COCORICO-Confrérie du Clos de Clamart) (2020)
- VP (Autriche) : Hubert WEBER (OEVE Austria) (2018)
- VP (Espagne) Josep-Maria MARTI (Confraria del Cava San Sadurni) (2018)
- VP (Etats Unis d'Amérique) Pasquale PINGITORE (Knights of the Vine of America) (2020)
- VP (France Nord) Paul DALON (Ordre des Chevaliers Bretvins France) (2018)
- VP (France Sud) Jean-Pierre BOYER (Ordre Illustre des Chevaliers de Méduse Provence) (2020)
- VP (Hongrie) David BRAZSIL (Fédération des Confréries Bachiques Hongroises) (2018)
- VP (Italie) : Bianca VETRINO (Ordre des Chevaliers de la Truffe et des Vins d'Alba) (2020)
- VP (Pays-Bas) : Anky COLARIS Nederlands Genootschap van wijnvrienden (2018)
- VP (Portugal): Almino JORGE DA SILVA E SOUZA (Federacao das Confrarias Baquicas Do Portugal) (2020)
- VP (Royaume Uni) Michael HILDESLEY (U.K. Wine Guild) (2018)
- VP (Slovénie): Janez DEZMAN (Zdruzen Slovenskega Reda Vitezov Vina) (2018)
- VP (Suisse): Jacques JEANNERAT (Académie du Cep) (2020)

Autres membres du Conseil d'administration/ Other members of the Board of Administration:

- Marie-France DERKENNE (Association des Gourmettes CH) (2018)
- Dimitar BOZADJIEV (O.E.V.E. Makedonia MK) (2020)
- Ken HICK (Oregon Wine Brotherhood USA) (2018)
- Michel DEVOT (COCORICO FR) (2020)
- Giovanni RICASOLI-FIRIDOLFI (Lega del Chianti IT) (2020)
- Hubert VARRIN (Confrérie des Potes au Feu CH) (2018)
- Stefan BUGAR (Confrérie slovaque d'Ohrady) (2018)
- G. BISZTRAY (Hungary) (2018)

Président d'honneur : Claude JOSSE (FR) (Conseil des Echansons de France) (2014)